Nordhouse & vous











BULLETIN COMMUNAL **PRINTEMPS 2024**

Sommaire

Edito 1

Vie Municipale

Etat civil 2
Liste des délibérations du Conseil Municipal 4
Projets achevés et en cours 7
Bientôt un éclairage public économe et adapté 8
Du changement à la mairie : une nouvelle secrétaire générale 9
Drainages des terrains de foot 9
Les finances communales : bilan 2023 et prévisions 2024 10
Une localisation optimale pour la salle des sports trouvée 12
Elections européennes du 9 juin : les procédures de demande de procuration seront entièrement dématérialisées 12
L'aménagement de la cour de l'école élémentaire se précise 13
Le tracé de la piste cyclable se matérialise 14
Le SDEA rénove le réseau rue verte : plusieurs objectifs sont ciblés 14

DNN - Dernières Nouvelles de Nordhouse

Légumes de saison dans notre village 15
Les asperges de Nordhouse 15
La vie du village en photos 16
Une aventure qui donne des ailes : portrait de Franck Blériot 19
Inscriptions ouvertes pour le concours des maisons fleuries 2024 23
La Communauté de Communes du Canton d'Erstein poursuit ses réalisations au profit de l'ensemble du territoire 23
La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous 24
La gestion des déchets évolue depuis le 1er janvier 2024 25
Opération Ochterputz, un samedi matin éco-friendly dédié au nettoyage de la commune et de ses abords 25

Vie des écoles

L'atelier « ECHECS » se poursuit 26
De grands sportifs à l'école 26
Un Nordhousien fondateur de Parcours Homère 26

Vie associative

19ème édition de la Marche aux flambeaux de Saint-Ludan 27
Pétanque Club 27
Marché de Pâques 2024 28
Arboriculteur 29
Tennis de table 29
Entente musicale 30

Développement durable

Aides financières : Changement en 2024 ! 32
Le capteur de niveau de la Petite III au plus haut le 28 février 2024 32
L'ONF a procédé comme chaque année au martelage des arbres 33

Informations pratiques 35

Calendrier des manifestations 36

N° 76_Printemps 2024
Comité de rédaction : Patricia Braunstein, Céline Contal, Isabelle Cousin, Sébastien Hartmann, Olivier Malboze, Méryl Méran, Carole Scheckle
Directeur de la publication : Jean-Marie Rohmer
Conception, mise en page et impression : Imprimerie CIP 67130 LA BROQUE - Tél. : 03 88 97 00 03

EDITO

Chères Nordhousiennes, chers Nordhousiens,

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, c'est l'occasion pour la commune de poursuivre ses travaux d'aménagement. Cette année nous avons choisi de mettre entre autre, l'accent sur la désimperméabilisation et l'aménagement de la cour de l'école, le passage en Leds de tous les points lumineux de la commune, le début de l'aménagement du lotissement communal avec la mise en place des réseaux (eau, électricité…), preuve du dynamisme de notre équipe et de la commune, et cela toujours en adéquation avec nos moyens financiers.

Malgré une déferlante inflationniste portée par une hausse des tarifs de l'énergie, l'indexation des salaires, l'augmentation systématique du prix de toutes les fournitures et prestations, nous avons pu contenir cette hausse grâce à une maîtrise des coûts de fonctionnement et à l'implication des personnels communaux, que je remercie pour leurs efforts à cette occasion. Vous pourrez constater à travers ce bulletin que la santé financière de la commune est bonne. C'est pour cela que nous avons choisi de ne pas répercuter cette inflation, et nous avons donc décidé de ne pas augmenter les taxes foncières.

La vie nordhousienne, quant à elle, est toujours aussi dynamique grâce au dévouement et à l'implication des associations. Par leurs initiatives, elles animent notre commune.

2024, est aussi l'année des Jeux Olympiques et à cette occasion l'école primaire a décidé par ses diverses manifestations, d'en faire un enjeu éducatif puisqu'il renforce sa mission d'encourager l'activité physique scolaire et de promouvoir les valeurs véhiculées par la pratique sportive. Cela



sera également, pour les enfants, un enjeu citoyen à travers la découverte de l'histoire et des valeurs de l'olympisme.

N'hésitez pas à consulter régulièrement la page Facebook et le site internet de Nordhouse, où vous serez informés des actions et de l'actualité de la commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette édition de notre bulletin communal.

Au plaisir de vous revoir,

Bien à vous

Céline CONTAL

ETAT CIVIL



Mme Julienne WARTH

ANNIVERSAIRES

AVRIL

93	HATT Alice	01/04/1931
92	KIEFFER Jean Georges	05/04/1932
80	DURINGER Raymond	09/04/1944
81	NOTHEISEN Joseph	12/04/1943
90	SCHALL Alice	12/04/1934
86	ROHMER Auguste	13/04/1938
88	ROHMER Louis	14/04/1936
84	ISSENHUTH Michel	16/04/1940
85	SCHNEE Gérard	16/04/1939
83	LOSSER Christiane	17/04/1941
87	HAAS Thérèse	22/04/1937
82	NOTHEISEN Marie	23/04/1942
84	SCHMITT Jeannine	25/04/1940

MAI

85	RIEBEL Louis	05/05/1939
93	MATTER Yvonne	06/05/1931
80	HERTRICH Christiane	11/05/1944
87	SCHOENEBECK André	16/05/1937
81	FISCHER Christiane	16/05/1943
85	MULLER Joseph	20/05/1939
80	ISSENHART Marie-Louise	21/05/1944
82	SCHMITT Bernard	22/05/1942
98	GALL Céline	25/05/1926

JUIN

86	FENDER Gilbert	03/06/1938
81	LINGELSER Jean-Paul	21/06/1943
84	SCHECKLE Auguste	27/06/1940
87	DAUGAS Camille	29/06/1937

JUILLET

81	SCHMITT Antoine	04/07/1943
88	STADELWIESER Blanche Berthe	09/07/1936
83	BLANCHE Paul	09/07/1941
83	NOTHEISEN Paul	15/07/1941
85	SCHNEIDER François	20/07/1939
85	ISSENHUTH Cécile	24/07/1939
81	KOBY Anne	30/07/1943

AOÛT

87	FUCHS Alice	01/08/1937
85	VOGLER Alice	02/08/1939
83	SUHNER Alphonsine	02/08/1941
84	FICET Geneviève	03/08/1940
83	SCHNEIDER Marie Louise	03/08/1941
81	FISCHER Marie Rose	07/08/1943
80	HATTERER Didier	08/08/1944
82	MUTSCHLER Liselotte	11/08/1942
85	ESCH Marie Louise	13/08/1939
81	BRAUNSTEIN Alphonse	13/08/1943
80	SCHECKLE Valère	17/08/1944
87	SPRAUEL Elisa	17/08/1937
94	PFLEGER Elisa Augusta	22/08/1930
84	SCHNEE Marie	25/08/1940
80	LEMOINE Gérard	27/08/1944
80	HATTERER Florentine	29/08/1944

SEPTEMBRE

84	SCHULTZ Rémy	02/09/1940
81	RIEBEL Michel	09/09/1943
81	WIANNI Anne-Marie	12/09/1943
81	NOTHEISEN Marie Léonie	12/09/1943
89	SITTLER Elisa	16/09/1935
88	FENDER Robert	16/09/1936
83	FENDER Sylviane	20/09/1941
82	SCHNECKENBERGER Marlène	22/09/1942
81	HERT René	24/09/1943
83	SCHOENEBECK Alfons	27/09/1941
80	STAUB Adeline	27/09/1944

NOCES D'OR

30/05/1974
KRIEGER Bernard et Marie

31/05/1974
ZINK Frédéric et Marie-Antoinette

07/06/1974
HARTMANN Théo et Martine

14/06/1974
PHILIPP Claude et Madeleine

05/07/1974
ZAEGEL Joseph et Gabrielle

NOCES DE DIAMANT

21/04/1964
KLOESS Charles et Anna

04/09/1964
NOTHEISEN Paul et Marie

11/09/1964
SCHMITT Antoine et Jeanne

MARIAGES

16/3/2024
Géraldine SCHMITT et Jonathan WILHELM



PACS

13/01/2024
AUGE Charline et HIPP Ludovic

17/02/2024
EHRHARD Marie et DINGER Jean

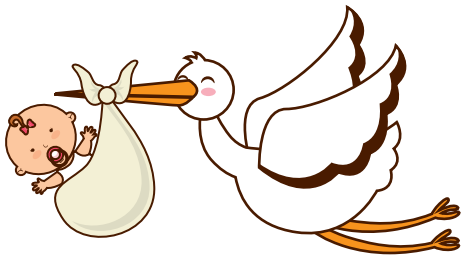
NAISSANCES

02/11/2023 Pablo,
fils de Morgane et Jeoffrey REMETTER

20/12/2023 Margaux,
fille d'Hélène WEISS et d'Alexandre REICH

29/01/2023 Inès,
fille de Myriam et Thomas OSSWALD

14/03/2024 Léonie,
fille d'Elodie et Loïc GUGNON



DÉCÈS

24/11/2023 Marie SCHECKLE, 80 ans
06/12/2023 Charles WOLFF, 72 ans
14/12/2023 Léonie FISCHER, 82 ans
24/12/2023 Francois HISS, 94 ans
30/12/2023 Maurice VOELCKER, 73 ans
09/01/2024 Clément FRITSCH, 71 ans
30/01/2024 Pierre GROSSKOST , 82 ans
10/02/2024 Alphonsine HERTRICH, 91 ans
14/03/2024 Marie-Thérèse FISCHER, 74 ans
25/03/2024 Renée FENDER, 89 ans

NOUVEAUX ARRIVANTS

CHIPAULT Florent
51, rue des Noyers

AUGE Charline et HIPP Ludovic
74, rue des Noyers

ADAM Sophie
35, rue de la Tour

DENIZART Aurélien
98 a, rue des Serruriers

PFEIFFER Marie et CROMER Samuel
12, rue des Coquelicots

VERLEY Aubin et WEIL Morgane
74, rue des Noyers

HOLLENDER Bruno et Mélanie
Eva, 10 ans
33, rue du Printemps

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° DE DÉLIBÉRATION	DATES DES CONSEILS	CONCERNE
2023064	04/12/2023	"FERMAGE 2023 Adopté à l'unanimité"
2023065	04/12/2023	"ENQUETE PUBLIQUE AVIS DEMANDE RE-MATCH POUR AUGMENTATION CAPACITE DE TRAITEMENT Adopté à l'unanimité"
2023066	04/12/2023	"COMPOSITION DE LA CONFERENCE REGIONALE DE GOUVERNANCE DE ZAN Adopté à l'unanimité"
2023067	04/12/2023	"BUDGET : ENGAGEMENT DU QUART Adopté à l'unanimité"
2023068	04/12/2023	"PRE VERT 3 : ASSISTANCE ATIP POUR ROUTE CARREFOUR ET TRANCHE COMMUNALE Adopté à l'unanimité"
2023069	04/12/2023	"PISTE CYCLABLE NORDHOUSE CANAL : FIXATION PRIX ACQUISITION 19 PARCELLES BOISEES Adopté à l'unanimité"
2023070	04/12/2023	"AFFAIRES DE PERSONNEL : PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT Adopté à l'unanimité"
2023071	04/12/2023	"AFFAIRES DE PERSONNEL : REVALORISATION PARTICIPATION EMPLOYEUR COMPLEMENTAIRE SANTE Adopté à l'unanimité"
2023072	04/12/2023	AFFAIRES DE PERSONNEL : REVALORISATION PARTICIPATION EMPLOYEUR AU TITRE PREVOYANCE
2023073	04/12/2023	"ONF : PROGRAMME TRAVAUX 2024 Adopté à l'unanimité"
2023074	04/12/2023	"PRE VERT 3 :DEVIS POUR ARPENTAGE RUE DE HIPSHEIM Adopté 14 voix POUR et 1 abstention"
2023075	04/12/2023	"DEMANDE SUBVENTION GYM DETENTE POUR ENFANTS UKARINIENS Adopté à l'unanimité"
2023076	04/12/2023	"DEMANDE DE SUBVENTION DES P TITS NORDHOUSIENS POUR ACHAT COSTUMES DE LA SAINT NICOLAS Adopté à l'unanimité"
2024001	22/01/2024	"DELEGATION AU MAIRE ADMISSION EN NON VALEUR. Adopté à l'unanimité"
2024002	22/01/2024	"FIXATION DES TAUX DES TAXES LOCALES 2024 Adopté à l'unanimité"
2024003	22/01/2024	"TARIFS MUNICIPAUX 2024. Adopté à l'unanimité"
2024004	22/01/2024	ECLAIRAGE PUBLIC : TRAVAUX A REALISER ET MONTANT Adopté à l'unanimité
2024005	22/01/2024	"ECLAIRAGE PUBLIC : TABLEAU DE FINANCEMENT DES TRAVAUX Adopté à l'unanimité"

N° DE DÉLIBÉRATION	DATES DES CONSEILS	CONCERNE
2024006	22/01/2024	"TRANCHE COMMUNALE DU PRE VERT 3 : DESIGNATION DU NOM DU LOTISSEMENT Adopté à l'unanimité"
2024007	22/01/2024	TERRAIN AF ERSTEIN PRES CIMETIERE Adopté à l'unanimité
2024008	22/01/2024	"AVIS SUR LE PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE DE LA CCCE (PDMS) Adopté à l'unanimité"
2024009	22/01/2024	"AFFAIRES DE PERSONNEL : REMPLACEMENT AGENT - CREATION POSTE CAT A ET SUPPRESSION POSTE CAT B Adopté à l'unanimité"
2024010	22/01/2024	AFFAIRES DE PERSONNEL :MISE EN PLACE RIFSEEP POUR LE CADRE D'EMPLOI D'ATTACHE Adopté à l'unanimité
2024011	22/01/2024	"PRIME POUR REMPLACEMENT AGENT Adopté à l'unanimité"
2024012	22/01/2024	AFFAIRES DE PERSONNEL : SUPPRESSION DE 4 POSTES SUITE AVANCEMENT 2023
2024013	22/01/2024	"AFFAIRES DE PERSONNEL : MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS 2024 Adopté à l'unanimité"
2024014	22/01/2024	CREATION BUDGET ANNEXE POUR LOTISSEMENT LES PRUNIERS Adopté à l'unanimité
2024015	25/03/2024	"FINANCES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2023Commune Adopté à l'unanimité"
2024016	25/03/2024	"FINANCES : AFFECTION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 Adopté à l'unanimité"
2024017	25/03/2024	"OCTROI DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS Adopté à l'unanimité"
2024018	25/03/2024	"OCTROI DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS : MODE D'ATTRIBUTION Adopté à l'unanimité"
2024019	25/03/2024	"OCTROI DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS : REPARTITION Adopté à l'unanimité"
2024020	25/03/2024	"OCTROI DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS EXTERNES A LA COMMUNE ET DIVERS Adopté à l'unanimité"
2024021	25/03/2024	Commune -Budget primitif 2024 Adopté à l'unanimité
2024022	25/03/2024	"FINANCES M 57 - AUTORISATION DE PROCEDER A DES MOUVEMENTS DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE Adopté à l'unanimité"
2024023	25/03/2024	"LOTISSSEMENT « Les Pruniers » - BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 Adopté à l'unanimité"
2024024	25/03/2024	"FINANCES AIRE DE TRAITEMENT : CFU 2023 Adopté à l'unanimité"

N° DE DÉLIBÉRATION	DATES DES CONSEILS	CONCERNE
2024025	25/03/2024	"FINANCES AIRE DE TRAITEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 Adopté à l'unanimité"
2024026	25/03/2024	"FINANCES AIRE DE TRAITEMENT : BUDGET PRIMITIF 2024 Adopté à l'unanimité"
2024027	25/03/2024	"DRAINAGE TERRAIN DE FOOT USN Adopté à l'unanimité"
2024028	25/03/2024	"ECOLE : ETUDE TRAVAUX COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE Adopté à l'unanimité"
2024029	25/03/2024	"PISTE CYCLABLE NORDHOUSE/ CANAL : ACHAT PARCELLE BOISEE Adopté à l'unanimité"
2024030	25/03/2024	"DISTRIBUTEUR DE PIZZAS ET CONTRAT DE BAIL Adopté 8 voix POUR une voix contre et 9 abstentions"
2024031	25/03/2024	"AFFAIRES DE PERSONNEL : RECRUTEMENT DE SAISONNIERS Adopté à l'unanimité"
2024032	25/03/2024	"Affaires de personnel – Recrutement d'un vacataire suppléant afin de sécuriser les passages piétons Adopté à l'unanimité"
2024033	25/03/2024	"RAPPORT D'OBSERVATION DEFINITIF DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES GRAND EST le Conseil prend acte sans observation"
2024034	25/03/2024	"ECLAIRAGE PUBLIC : Leds Adopté à l'unanimité"
2024035	25/03/2024	"TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU MOULIN Adopté 9 voix POUR 2 contre et 7 abstentions"
2024036	25/03/2024	"TRAVAUX ASSOCIATION FONCIERE Adopté à l'unanimité"
2024037	25/03/2024	MODERNISATION DES ALARMES Adopté à l'unanimité
2024038	25/03/2024	"TRAVAUX / MISE EN PLACE D'UNE BARRIERE A LA GRAVIERE Adopté à 17 voix POUR et 1 contre"
2024039	25/03/2024	"ACHATS DE DEUX PARCELLES DE BOIS Adopté à l'unanimité"
2024040	25/03/2024	"REDEVANCE DES CONCESSIONS FUNERAIRES Adopté à l'unanimité"

PROJETS ACHEVÉS ET EN COURS

Aménagement du jardin du chalet Debus





L'aménagement du jardin a pu reprendre avec la pluie revenue au cours de l'hiver. La pose de la clôture en bois a été faite en février, suivie par la réalisation d'une zone de jeu et d'un cheminement piéton autour du chalet. La plantation des arbustes de haies fleuris est faite ainsi que le semis de la pelouse. Des bancs colorés ont été ajoutés pour offrir des coins de repos à l'arrière du chalet. Il reste encore l'installation d'un BBQ et l'ajout d'un braséro pour agrémenter les soirées d'été !

Parcelle Section H n°199 – 166 rue de l'Ecole

L'EPF d'Alsace (Etablissement public foncier) a acquis la maison d'habitation et ses dépendances en fin d'année 2023. Cette acquisition sera par la suite rétrocédée à la commune afin que celle-ci dispose au centre du village d'une surface constructible disponible pour les activités scolaires (classes supplémentaires, accueil du matin, ..), voire périscolaire, compte tenu de sa proximité immédiate avec les écoles.

Ventes de bois de chauffage

Une seconde vente de bois de chauffage par adjudication a eu lieu en ce début d'année, concernant les lots de bois façonnés suite aux coupes de l'automne 2023. Le prix moyen des lots vendus s'élève à 31 €/m3.
Le programme de travaux 2024 pour l'exploitation de la forêt communale a par ailleurs été voté au conseil municipal. Les plantations prévues en 2023 ont été regroupées avec celles de 2024, afin de bénéficier du **Plan Rebond** qui permet d'obtenir des subventions pour les travaux de régénération de la forêt, durement touchée par la chalarose du frêne.

La délivrance des permis se poursuit au Pré Vert 3

Les travaux de construction se poursuivent au Pré Vert 3, alors que la commercialisation des terrains de la tranche 2 a débuté. Pour l'instant, ce sont essentiellement les demandes des propriétaires privés qui ont été déposées, la construction des maisons en bande des deux premiers lots d'habitats intermédiaires n'ayant pas encore démarré. Après consultation des acheteurs des lots privés ayant déjà déposé un permis, aucun d'entre eux ne prévoit de scolariser des enfants à l'école de Nordhouse en septembre 2024.



Après le Pré Vert 3 ... Les Pruniers !

Une dernière zone est à urbaniser dans le périmètre du Pflaumgarten, à savoir une surface de 0,8 Ha, qui devrait être rétrocédée à la commune par FHA (lotisseur ayant viabilisé et mis en vente les lots du Pré Vert 3). Pour mener à bien ce nouveau lotissement communal, la commune a procédé dès le mois de mars au dépôt du permis d'aménager de cette zone, baptisée le lotissement **Les Pruniers**, afin de conserver la mémoire de ce lieu-dit. Le dossier est en cours d'instruction par l'ATIP.

Une attribution plus équitable des subventions communales aux associations

Le mode d'attribution des subventions aux associations a été revu et approuvé par le Conseil Municipal le 25 mars : afin d'avoir une répartition plus équitable, le nombre d'enfants à l'association a été pris en compte, de même que la participation aux événements du village et à l'animation de la commune, et la nécessité d'entretenir des bâtiments par exemple.

BIENTÔT UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCONOME ET ADAPTÉ

Bientôt un éclairage public économe et adapté.

Dans les années 2006-2007-2008, la commune de Nordhouse a procédé à l'installation de candélabres et d'un nouveau système d'éclairage dans le vieux village, tous les candélabres ayant été remplacés par des nouveaux candélabres de la société Rohl installée à Erstein Krafft. Le système d'éclairage proposé à l'époque était un éclairage avec des lampes au sodium. Depuis, seuls les nouveaux lotissements ont bénéficié de candélabres avec lampes à éclairage LED.

Or ces systèmes d'éclairage au sodium sont très énergivores, et très peu flexibles dans leur fonctionnement (lampes sodium ou anciennes leds), ce qui a amené la commune à faire choisir aux habitants des horaires d'extinction de l'éclairage public ... qui ne donne pas entière satisfaction ! Nordhouse, depuis le 1 janvier 2017, procède à l'extinction totale des lumières en milieu de nuit, actuellement de 0h30 à 4h (semaine) ou de 1h30 à 6h (week-end). Ce système "tout ou rien" n'est pas très satisfaisant.

C'est pourquoi, début 2023 un groupe de travail a été formé au sein du conseil municipal de Nordhouse, afin d'étudier une solution plus économique et plus souple pour l'éclairage public. Le groupe de travail a analysé la situation et il s'avère que pour des économies de maintenance, et surtout de consommation d'électricité sur l'éclairage public, il serait opportun de remplacer le système d'éclairage en place (lampe au sodium) par un système d'éclairage par Led en laissant les supports et les candélabres en place. Ceci est appelé du « Retrofit ».

302 points lumineux équipés d'ampoules de 100 à 150 Watts chacun sont concernés, dont 294 au sodium. Ces 294 points lumineux se répartissent de la façon suivante : 61 lampes en col de cygne, 111 lampes de type lanternes, 95 lanternes modernes, 8 lampes modernes (salle des fêtes), 16 lanternes suspendues, 1 boule et 2 lampes traditionnelles en suspension.

La puissance consommée lors de l'éclairage de ces lampes au sodium est actuellement de 32450 W/heure soit 32,45 KW/h. Le remplacement des ces lampes par des Leds demandera une consommation de 9 430 W soit 9,43 KW/h.

L'économie d'énergie réalisée est donc de 23,02 KW/h à puissance d'éclairage équivalente ! Rapportée à la durée d'éclairage actuelle (environ 7h lissée sur l'année), ce sont **58 816 KW d'économie d'énergie par an !**

Ceci représente une économie d'énergie d'environ 82% par rapport à la consommation annuelle actuelle, soit 11 216 € d'économie pour la commune (tarif actuel).

Mais cette technologie n'apporte pas seulement des économies d'énergie : elle permet de programmer l'éclairage de chaque point lumineux indépendamment les uns des autres, et donc d'avoir une souplesse totale des durées d'éclairage pour chaque candélabre !

Il sera donc possible d'adapter l'éclairage par exemple au droit des passages piétons et au niveau de certains carrefours, voire de maintenir par exemple 10% d'éclairage au lieu d'un éclairage "tout ou rien".



modèle haut en col de cygne



lampes du type lanternes



lanterne moderne

Troisième avantage : Une forte diminution de la consommation de CO_2

Le système d'éclairage actuel a une "empreinte CO_2" de 5,6 tonnes à l'année. Avec un éclairage Led généralisé, l'empreinte CO_2 passe à 1,6 tonnes, **soit une économie de CO_2 de 4 tonnes par an !**

A l'exposé de toutes ces données, le conseil municipal a décidé par délibération du 25 mars 2024 de remplacer le système d'éclairage obsolète par un retrofit aux Leds. Le coût de ce changement est d'environ 100 k€ HT, dont 30% sont subventionnables par la DSIL/DETR, 8% par une Prime C2E HPP, et 8 % par la CEA. Il reste donc à charge de la commune environ 54 k€ HT.

Les travaux débuteront au printemps/été 2024 pour que l'ensemble de la commune soit équipé en Led en septembre 2024.

Drainage des terrains de foot : remise à neuf pour une pratique 365 j/an

Le Conseil municipal a donné son accord pour une remise à neuf du drainage du terrain de foot principal. Celui-ci, trop ancien, est totalement inopérant, rendant la pratique du foot impossible durant les mois d'hiver car les terrains sont gorgés d'eau. Ceci oblige les équipes à pratiquer leurs entraînements dans d'autres communes, disposant elles, de terrains drainés, moyennant des tarifs de location importants. Un accord a été trouvé avec l'US Nordhouse, afin que la commune finance l'installation d'un nouveau drainage sur l'un des deux terrains, le drainage du 2è terrain étant pris en charge par l'US Nordhouse. Les travaux débuteront en juin pour quelques semaines.

Du changement à la Mairie : une nouvelle secrétaire générale



À la suite du départ de Chantal SOLA qui a rejoint le Ministère des armées en qualité de secrétaire administrative auprès du 44ème régiment de transmissions de Mutzig, nous avons le plaisir d'accueillir **Stéphanie JUNGBLUTH** comme secrétaire générale.

Elle habite Saint-Nabor, est pacsée et a 2 enfants. Titulaire de la Fonction Publique Territoriale, elle travaillait depuis 2015 pour la commune de BERNARDSWILLER.

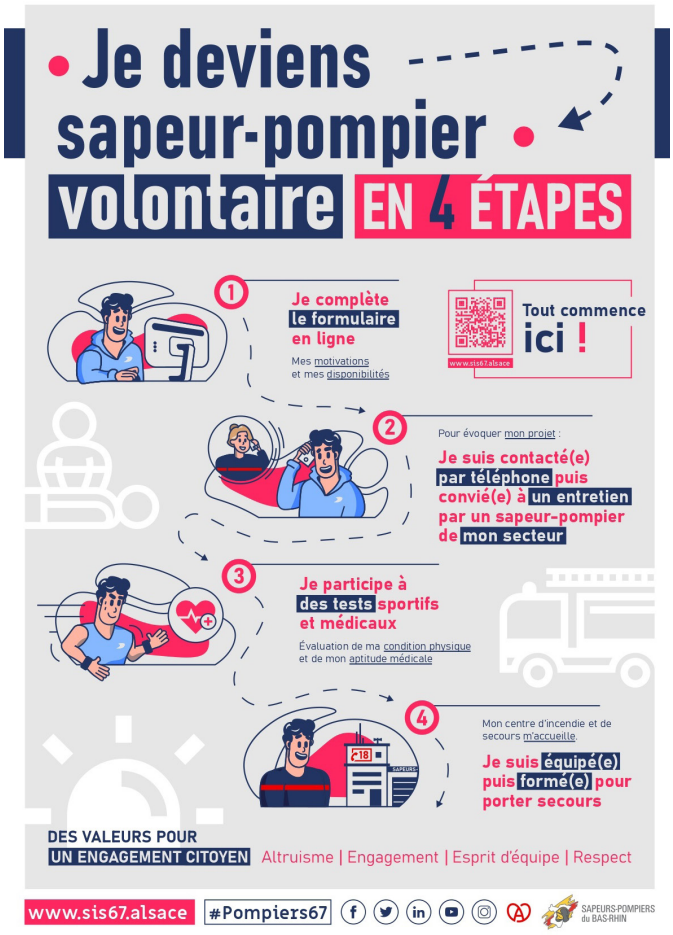
Elle a en charge l'administration générale sur les plans administratif, financier et juridique, ainsi que l'encadrement et la gestion des employés communaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans la commune de NORDHOUSE !

Modernisation des systèmes d'alarme des bâtiments communaux

De nouveaux systèmes remplaceront très rapidement les systèmes analogiques devenus vétustes, afin d'assurer la sécurité des bâtiments gérés par la commune.





LES FINANCES COMMUNALES : BILAN 2023 ET PRÉVISIONS 2024

> 1) Compte financier unique 2023 :

Section de fonctionnement

DÉPENSES			
Chapitre	**Libellé**	**Budget prévisionnel**	**Budget réalisé**
011	Charges à caractère général	442 930,69	317 770,81
012	Charges de personnel	489 500,00	430 522,92
014	Atténuation de produits (FPIC)	80 000,00	79 358,00
65	Autres charges de gestion courante	182 100,00	152 971,94
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		**1 194 530,69**	**980 623,67**
66	Charges financières	20 100,00	6 439,34
67	Charges exceptionnelles	500,00	27 342,21
68	Dotations aux amortissements		
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		**1 215 130,69**	**1 014 405,22**
002	Déficit de fonctionnement		
023	Virement à la section investissement	400 000,00	
	TOTAL	**1 615 130,69**	**1 014 405,22**

RECETTES			
Chapitre	**Libellé**	**Budget prévisionnel**	**Budget réalisé**
70	Produits de services	237 850,00	345 350,35
73	Impôts et taxes	785 500,00	892 814,01
74	Dotations et participations	110 500,00	118 300,67
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	99 193,68
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		**1 203 850,00**	**1 455 658,71**
76	Produits financiers	5,00	8,97
77	Produits exceptionnels	250,00	27 342,21
78	Reprise sur amortissement, dépréciations et provisions		
013	**Atténuation des charges**	500,00	5 689,65
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		**1 204 605,00**	**1 488 699,54**
002	Excédent fonctionnement reporté 2022	410 525,69	410 525,69
	TOTAL	**1 615 130,69**	**1 899 225,23**

Section investissement

DÉPENSES			
Chapitre	**Libellé**	**Budget prévisionnel**	**Budget réalisé**
19	Opération d'ordre non budgétaire		23 842,21
20	Immobilisations incorporelles	83 900,00	16 391,04
21	Immobilisations corporelles	1 727 873,89	253 616,79
27	Autres immobilisations financières		
	SOUS TOTAL	**1 811 773,89**	**293 850,04**
001	Déficit de fonctionnement		
16	Remboursement d'emprunts	271 000,00	120 400,22
	TOTAL	**2 082 773,89**	**414 250,26**

RECETTES			
Chapitre	**Libellé**	**Budget prévisionnel**	**Budget réalisé**
10	Dotations Fonds de réserves	460 000,00	481 503,10
13	Subvention d'investissement	20 000,00	38 335,25
16	Emprunts et dettes assimilées	501 000,00	2000,00
021	Immobilisations corporelles		27 367,21
27	Autres immobilisations financières	5000,00	
	SOUS TOTAL	**986 000,00**	**549 205,56**
001	Excédent d'investissement 2022	696 773,89	696 773,89
021	Virement de la section de fonctionnement	400 000,00	
	TOTAL	**2 082 773,89**	**1 245 979,45**

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 1 014 405,22€	Dépenses : 414 250,26 €
Recettes : 1 899 225,23 €	Recettes : 1 245 979,45 €
Excédent de fonctionnement : 884 820,01 €	**Excédent d'investissement : 831 729,19 €**
Excédent de clôture : 1 716 549.20 €	

Le CFU (compte financier unique) 2023 se clôture avec un **excédent de 1 716 549.20€ contre 1 507 299,58 € en 2022.**

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'adjointe au Maire, Céline Contal en charge des finances et conformément à la présentation des comptes, du doyen du conseil municipal Dominique Schneider.

> 2) Budget primitif 2023 :

Le budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses et se répartit de la façon suivante :

- **Fonctionnement : 2 138 095.01€**
- **Investissement : 1 844 329.19€ €**

Le budget primitif a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Marie ROHMER

DÉTAIL DU BUDGET PRIMITIF 2024

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
Désignation des chapitres	**Montant en euros**	**Désignation des chapitres**	**Montant en euros**
011 Charges à caractère général	465 795,01	013 Atténuation de charges	1000,00
012 Charges de personnel	523 000,00	70 Produits de services	259 300,00
014 Atténuation de produits (FPIC)	80 000,00	73 Impôts et taxes	820 850,00
65 Autres charges de gestion courante	178 600,00	74 Dotation et participations	102 025,00
66 Charges financières	10 100,00	75 Autres produits de gestion courante	70 000,00
67 charges exceptionnelles	500,00	76 Produits financiers	
68 dotations aux amortissements	100,00	77 Produits spécifiques	
Sous-Total	**1 258 095,01**	78 Reprises sur amortissement, dépréciations et provisions	100,00
002 déficit de fonctionnement		**Sous-Total**	**1 253 275,00**
023 virement à la section d'investissement	880 000,00	002 Excédent de fonctionnement	884 820,01
TOTAL	**2 138 095,01**	**TOTAL**	**2 138 095,01**

Section investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Désignation des chapitres	**Montant en euros**	**Désignation des chapitres**	**Montant en euros**
19 Opération d'ordre non budgétaire		10 Dotations Fonds de réserves	58 000,00
20 Immobilisations incorporelles	115 000,00	13 Subvention d'investissement	73 600,00
21 Immobilisations corporelles	1 408 329,19	16 Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
27 Autres immobilisations financières	195 00,00	021 Immobilisations corporelles	
Sous-Total	**1 718 329,19**	27 Autres immobilisations financières	
001 Solde d'excécution d'investissement		**Sous-Total**	**132 600,00**
16 Remboursement d'emprunts	126 000,00	001 Excédent d'investissement 2022	831 729,19
		021 Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL	**1 844 329,19**	**TOTAL**	**1 844 329,19**

> 3) Dette communale

La dette s'élève au 1er janvier 2021 à 632 081€

Pour information, les emprunts en cours se répartissent de la façon suivante :

Travaux du Presbytère :

Emprunt de 300 000 € en décembre 2016

Travaux de la salle des fêtes :

Emprunt de 1 000 000 € en mai 2018

La capacité d'autofinancement brute (CAF brute) se stabilise à hauteur de 474 k€ en 2023 et permet de couvrir le remboursement en capital des emprunts sans difficulté depuis plusieurs années.

Tableau extinctif de la dette

	Remboursement en capital de la dette	Intérêts	Annuités	Capital restant dû
2024	120 841,49	5 348,07	126 189,56	505 755,67
2025	121 942,70	4 246,86	126 189,56	383 812,97
2026	123 053,98	3 155,58	126 189,56	260 758,99
2027	124 175,40	2 014,16	126 189,56	136 583,59
2028	78 166,95	1 099,82	79 266,77	58 416,64
2029	15 773,07	398,76	16 171,83	42 643,57
2030	21 215,39	347,05	21 562,44	21 428, 18
2031	21 428,18	134,09	21 562,27	0,00

> 4) Taux de la commune :

FIXATION DES TAUX 2024 DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX :

La commune a décidé de ne pas augmenter son taux d'imposition, soit :

- 17,62 % pour la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)
- 40,19 % pour la TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties)
- 12,70 % pour la TH (Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale)

UNE LOCALISATION OPTIMALE POUR LA SALLE DES SPORTS TROUVÉE

Le projet de salle des sports cher à l'équipe municipale et à beaucoup de Nordhousiens avance après de nombreux échanges et réunions. La recherche d'un emplacement idéalement situé près des écoles a abouti à proposer au conseil municipal du 25 mars 2024 les parcelles 242 et 243 (section 01), située dans le prolongement de l'extension du cimetière.

En effet, cette localisation présente plusieurs avantages :

- située en zone UL du PLU, **elle peut être aménagée sans procédure d'urbanisme supplémentaire dès à présent,**

- elle est directement accessible par les écoliers en offrant les meilleures conditions de sécurité et de proximité avec les écoles : pas besoin de parcourir de longues distances source de perte de temps par les écoliers, sécurité optimale puisque ceux-ci n'empruntent pas la route principale très fréquentée par de nombreux véhicules dont des poids lourds et des bus,



- des places de **parking sont existantes à proximité :** sur la parcelle directement (selon le projet en cours de définition), dans la rue du Maréchal Leclerc (le long du cimetière actuel, accès possible à la salle depuis le "gassele" longeant le cimetière), sur l'emplacement covoiturage en face du rond point, à l'arrière de l'atelier municipal.

- un accès direct depuis l'entrée du village (RD 288 venant d'Erstein) pourrait être créé avec accord de la CEA si nécessaire, en complément d'un accès par la rue du Château pour les véhicules (et d'un accès piéton existant depuis la rue du Maréchal Leclerc),

- d'une surface de 20 ares, elle permet la réalisation d'une salle de 800 m2 environ (surfaces de jeux, de stockage et de convivialité), et d'un parking (600 à 800 m2);

Le bureau d'études, choisi conjointement par la CCCE et la commune dans l'hypothèse d'une *mutualisation avec la construction d'un périscolaire,* n'a pas pu proposer de solution mutualisée satisfaisante, répondant aux souhaits de chaque partie.

Cette parcelle étant la seule disponible pour ce projet de salle des sports, qui permettent de répondre aux critères énoncés ci-dessus, la commune a décidé de privilégier sa destination pour les équipements sportifs. Le choix de cet emplacement sera proposé au vote au prochain Conseil Municipal.

D'autres solutions sont recherchées par la commune et étudiées avec la CCCE pour l'accueil périscolaire afin de permettre au projet Périscolaire de progresser également. Des visites sont en cours et la CCCE semble séduite par les nouvelles propositions de la commune, même si de nombreux points restent encore à préciser. Projet à suivre.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN : LES PROCÉDURES DE DEMANDE DE PROCURATION SERONT ENTIÈREMENT DÉMATÉRIALISÉES

Pour ces élections européennes, l'État va pour la première fois tester une procédure de **demande de procuration entièrement dématérialisée.**

Rappelons en effet que depuis 2021, il existe une téléprocédure de demande de procuration mais que celle-ci n'est que partielle : un électeur qui veut établir une procuration peut se rendre sur le site **https://www.maprocuration.gouv.fr/** et y faire sa demande, à l'issue de laquelle un numéro de dossier lui est fourni. C'est là que s'arrête la dématérialisation : l'électeur doit ensuite se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, muni de son numéro de dossier, pour y prouver son identité. Ce n'est qu'après cette procédure de vérification que la demande de procuration est automatiquement transmise à la commune d'inscription de l'électeur.

Pour les seules élections européennes de juin prochain et à titre expérimental, une nouvelle étape va être franchie, puisque **l'étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative** : si l'électeur peut justifier de son identité en ligne, « à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié », il est alors dispensé de se rendre au commissariat ou en gendarmerie. La procuration sera directement établie par le Ministère de l'Intérieur et transmise à la commune.

Pour ce qui est de « l'identification électronique fiable », il peut par exemple s'agir de l'identité numérique de La Poste ou du dispositif France identité **(https://france-identite.gouv.fr/)**.

Il restera à tirer le bilan de cette expérimentation en grandeur réelle, après les européennes, pour savoir si le dispositif est reproductible à d'autres scrutins.

Autre nouveauté : un électeur pourra faire l'usage d'un bulletin de vote imprimé lui-même, « en noir et blanc sur papier blanc », à partir des modèles produits par les candidats, sans que ce bulletin ne soit considéré comme nul.



Des pizzas 24/24 au parking de co-voiturage

La commune a validé la demande de la société JUST QUEEN pour l'installation d'un distributeur de pizzas fraîches et locales ; les pizzas sont en effet préparées dans un atelier local puis acheminées dans les distributeurs quotidiennement. Les distributeurs sont fabriqués en France et alimentés en énergie verte uniquement. De petite taille (1,5 m *1,5m), ce dispositif, qui ne concurrence pas les restaurateurs, pourra très certainement rendre service aux Nordhousiens. L'installation sera faite avant l'été.

Lutte contre les dépôts sauvages : des barrières supplémentaires pour limiter les fraudeurs

Des dépôts sauvages sont régulièrement constatés dans les forêts et chemins de Nordhouse : gravats, bois et déchets de chantiers, poubelles, pneus, ... Visiblement, le respect de l'environnement d'une part, et le civisme d'autre part ne sont pas des valeurs connues de tout le monde ! L'enlèvement de ces déchets a un coût qui ne cesse d'augmenter pour la commune. Pour limiter ces dépôts sauvages, une barrière cadenassée sera installée sur le chemin contournant la gravière, lieu de prédilection de ces personnes n'ayant aucun civisme. Des caméras sont également régulièrement installées, afin d'identifier les personnes et les véhicules en cause.

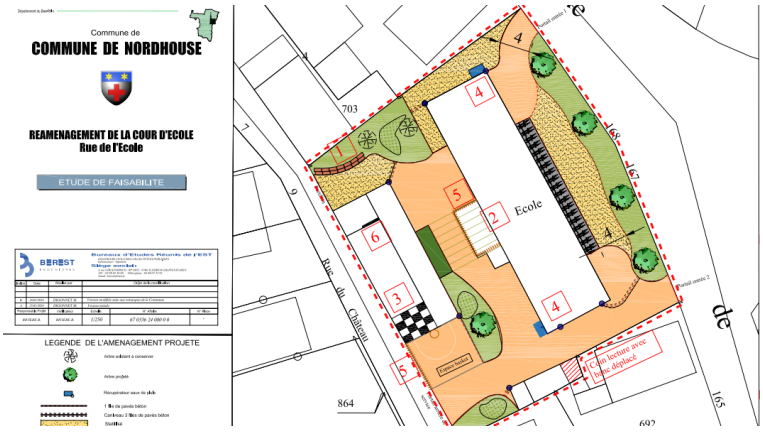
L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SE PRECISE

Dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur et de la désimperméabilisation des cours d'école, **la commune a engagé une réflexion sur le réaménagement de la cour de l'école élémentaire,** revêtue en totalité de macadam depuis plusieurs décennies et très peu végétalisée.

Dans ce projet, deux objectifs sont recherchés :

- **désimperméabiliser la cour** afin de **favoriser l'infiltration** des eaux de pluie directement là où elles tombent, permettant ainsi de diriger ces eaux pour alimenter les espaces verts (arbres, haies, plantations) et leur permettre une meilleure croissance et résistance aux épisodes de sécheresse,

- **végétaliser la cour pour créer des zones d'ombres** supplémentaires et réduire la chaleur et l'ensoleillement, offrant de meilleures conditions aux élèves durant les récréations en périodes chaudes.



En complément de la désimperméabilisation, le **dé-raccordement des eaux pluviales** en provenance des toitures est également ciblé, afin d'optimiser le fonctionnement de la station d'épuration de la CCCE.

En 2024, des subventions importantes existent pour mener ces projets à bien afin de favoriser la lutte contre le réchauffement climatique. **L'Agence de l'Eau Rhin Meuse** *(AERM) en particulier offre jusqu'à 70 % de prise en charge du coût des études techniques préliminaires aux travaux, et 60 à 80 % de prise en charge du coût des travaux.* **La CEA** *participe également au financement de ces projets.*

Pour mener à bien cette rénovation, de nombreuses **concertations** ont déjà été menées en 2023 et 2024 :

- **consultation des élèves** sur leurs attentes : il est ressorti de cette réflexion le souhait d'avoir plus d'ombre, plus de végétation (comme des fleurs par exemple), la demande d'avoir des zones calmes pour y faire de la lecture ou simplement discuter, l'envie de pratiquer des jeux tels que les échecs (en continuité des enseignements reçus dans le cadre scolaire).

- **consultation des enseignants** : en complément des souhaits des élèves, l'installation de supports à vélos supplémentaires a été formulée afin de favoriser les déplacements des élèves.

- **consultation des encadrants du périscolaire** : ceux-ci utilisent également la cour d'école lorsque le temps le permet, il semblait nécessaire de leur soumettre le projet.

En parallèle, la recherche d'un bureau d'étude a été nécessaire afin de **dimensionner précisément les ouvrages devant permettre l'infiltration et la récupération** des eaux de pluies (toitures et ruissellement). Après avoir rencontré quatre bureaux d'études, c'est **BEREST qui a été** retenu afin de définir le cahier des charges à soumettre aux entreprises qui pourraient être chargées des travaux.

Les réponses de celles-ci sont attendues courant mai, pour un planning de travaux programmé durant l'été, sous réserve que les entreprises respectent les délais.

LE TRACÉ DE LA PISTE CYCLABLE SE MATÉRIALISE



La piste cyclable tant attendue commence à se dessiner le long de la route départementale 788. La prise de contact avec les quelques **70 propriétaires des 26 parcelles boisées** a été faite au courant de l'hiver afin de mener à bien les travaux d'abattage des arbres durant la période hivernale. Cette mesure, imposée par la DDT (Direction Départementale des Territoires) dans le cadre de ce projet suite à l'étude environnementale effectuée durant une année, visait à protéger les espèces d'animaux présentes potentiellement dès le printemps pour nidifier et se reproduire afin de ne pas perturber les écosystèmes.

L'abattage a été réalisé par l'entreprise Kretz ayant répondu favorablement à la demande de la commune, et dotée des moyens techniques nécessaires pour un abattage en toute sécurité, sans endommager les autres plantations existantes. Les parcelles concernées par le tracé ont été au préalable bornées par un géomètre afin de définir précisément les surfaces concernées par le tracé. Seules quelques rares parcelles seront achetées en totalité aux propriétaires par la commune, lorsque le tracé concerne la quasi-totalité de la surface desdites parcelles. Pour les autres, l'impact sera limité au tracé strictement défini par le géomètre.

La recherche des propriétaires des 22 parcelles de prés et/ou de terres se poursuit afin de réaliser l'envoi des promesses de vente en vue de l'acquisition complète de toutes les parcelles avant fin d'année.

La commune pourra alors transférer la propriété des terrains à la CCCE, en charge de la réalisation des travaux.

Piste cyclable et environnement : des mesures compensatoires obligatoires

Le tracé de la piste cyclable concerne 21 ares de zones dites humides (localisées au niveau du fossé créé par la commune le long de la RD 788 à la sortie du village jusqu'à la première lisière de forêt, fossé ayant pour finalité d'empêcher les gens du voyage de s'installer sur les prés existants). La perte de ces zones doit donc être compensée par des mesures environnementales permettant aux écosytèmes potentiellement présents dans les surfaces perdues, de se re-développer dans de nouvelles zones ayant des caractéristiques équivalentes, et ainsi recréer les milieux disparus, en s'efforçant de retrouver la même qualité écologique. Ces mesures compensatoires doivent être mises en place sur une surface 4 fois supérieure à la surface perdue. C'est dans ce contexte que la commune a proposé aux services de la DDT une parcelle humide autrefois boisée située au sud du plan d'eau de Plobsheim, proche du canal de décharge de l'Ill. Elle sera utilisée pour créer une forêt rhénane, avec la plantation d'essences forestières locales adaptées aux milieux humides. Ces aménagements contribueront à préserver la biodiversité locale en offrant un habitat propice à une variété d'espèces végétales et animales. Des plantations de plusieurs espèces d'arbres et de roseaux vont donc être effectuées avant la fin des travaux de ce projet, puis suivies régulièrement par les services techniques de la DDT afin de vérifier que la végétalisation de cette zone suit son cours.

LE SDEA RÉNOVE LE RÉSEAU RUE VERTE : PLUSIEURS OBJECTIFS SONT CIBLÉS

Des travaux sont programmés en 2024 par le SDEA (Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement), chargé de la distribution de l'eau potable, de l'assainissement et de l'entretien des réseaux. Ceux-ci auront lieu dans la **Rue Verte** et ont pour objectif de remplacer la conduite d'eau potable ainsi que les raccordements individuels pour l'évacuation des eaux résiduaires.

Profitant de ces travaux, la commune travaille avec le SDEA afin de déconnecter un maximum de surfaces de collecte des eaux pluviales en provenance de la voirie, vers des aménagements permettant une infiltration directe au plus près des zones de collecte. L'objectif est double : utiliser ces eaux de ruissellement pour alimenter les espaces végétalisés afin de leur permettre de recevoir des quantités plus importantes d'eau et donc de mieux lutter contre les périodes de sècheresse, et diminuer les quantités d'eau de pluie dirigées vers la station d'épuration où elles sont mélangées avec les eaux résiduaires alors qu'aucun traitement n'est nécessaire pour ces eaux.

Les travaux débuteront courant septembre 2024.

DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

Légumes de saison dans notre village

Depuis plus de 50 ans, **la ferme Riebel** vend ses pommes de terre : qu'elles soient précoces ou «primeurs», en vente de fin mai jusqu'à mi-août ou qu'elles soient dites « tardives » en vente de mi-août et durant tout l'hiver.

La star, la variété Adora, est une p**omme de terre polyvalente** qui se prête à toutes les utilisations (frites, au four, à la vapeur, en purée, en pommes rissolées...).

Ces pommes de terre sont cultivées en respectant le cahier des charges « Fruits et légumes d'Alsace » dans le respect de l'agriculture raisonnée. Un antigerminatif naturel, l'huile de menthe, est utilisé pour la conservation en chambre froide.

D'autres produits sont disponibles à la ferme, notamment **des oignons** et **des échalotes**.

La ferme cultive également l**a betterave sucrière, le maïs, le blé et le colza.**

La recette de la ferme :



Couper les grenailles en deux sans les éplucher. Les badigeonner d'huile d'olive, parsemer d'herbes de Provence (thym, romarin, origan) et de sel de Guérande. Déposer des demi-grenailles sur une plaque de four et les enfourner pendant 20 à 25 mn à 180 degrés sur chaleur tournante.

Simple et délicieux !

Ferme RIEBEL
80 rue des Forgerons 67150 NORDHOUSE
earl-riebel@wanadoo.fr
Tel : 03 88 98 21 56 / 06 11 57 30 67
http://www.fruits-legumes-alsace.fr

Horaires d'ouverture : à tout moment de la journée et même le dimanche matin, s'il faut dépanner !

Les asperges de Nordhouse



C'est sur la route départementale, direction Erstein, que nous pouvons apercevoir des champs recouverts d'une bâche noire; il s'agit de champs d'asperges que notre exploitant agricole **Fender Nicolas** cultive depuis quelques années.

Les asperges, ce jeune agriculteur les connaît depuis petit, aux côtés de son oncle lui-même producteur, et c'est à partir de 2015 qu'il initia la culture avec une petite parcelle . Au fil du temps, et suite à une forte demande, son exploitation d'asperges grandit pour une production actuelle sur une surface de 2,20 hectares.

Il existe 3 sortes d'asperges, baptisées chacune V**italim, Darzilla et Grolim.**

Après la plantation, l'asperge ne pourra pas se récolter tout de suite, nécessitant un délai de 3 ans pour que la plante puisse faire un bon développement racinaire et pour assurer une récolte longue, en moyenne sur 8 ans. Différentes techniques de culture existent. Chez Nicolas , les asperges sont blanches car elles sont cultivées en butés et bâchées . Pour les avoir vertes , il ne faut pas mettre de bâches. Il faut également de la chaleur pour une pousse rapide : plus la pousse est rapide plus la qualité de l'asperge est optimale. Et comme le précise Nicolas avec le sourire : "il faut aussi de jolies filles pour les sortir délicatement, afin que l'asperge soit la plus longue et qu'elle ne craque pas ."

La saison des asperges dure environ 5 à 6 semaines , plus tôt la récolte commence, plus tôt elle s'arrête car il ne faut pas épuiser la plante pour les années suivantes.

Cette année, la récolte a commencé début avril avec une échéance prévue à fin mai.



C'est à la fraîche, tôt le matin, que ses équipes composées de 5 personnes, munies de leurs gouges, sillonnent les longueurs de rangées d'asperges pour récolter les turions. Une fois dans les paniers, ils sont transférés à la ferme pour un nettoyage à l'eau claire et une préparation pour la vente.

Ouverture des points de vente: de **9h30 à 12h30 directement à la ferme au 91a rue verte**. L'après midi sur **l'aire de covoiturage** à proximité du rond point, de 1**3h30 à 19h00**.



La Ferme Fender est à la recherche d'une personne pour compléter une équipe et qui sera affectée à l'automne pour les vendanges.



DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

La vie du village en photos





Marché de Pâques par l'amicale des sapeurs pompiers



Marché de Pâques par l'amicale des sapeurs pompiers



Marché de Pâques par l'amicale des sapeurs pompiers





Marché de Pâques par l'amicale des sapeurs pompiers





Le groupe DECO et ses créations pour décorer le village au printemps









Carnaval des Petits Nordhousiens











Cavalcade à Nordhouse





Les Amuzettes : la colocastrophe



DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

La vie du village en photos

















Carnaval à l'école

Une aventure qui donne des ailes : portrait de Franck Blériot

C'est à Nordhouse que ce street-artiste, créateur et peintre de renom, a installé depuis quelques années son atelier de création qu'il a baptisé **« Métamorphoze »**.

Au-delà d'un simple bureau, c'est un lieu d'inspiration, de bouillonnements d'idées pour métamorphoser des murs, des couloirs, des halls d'accueil, des façades de bâtiment, et réunir les conditions pour leur donner une nouvelle identité, une seconde vie. **« L'art est ce média rare et précieux mais tellement évident »** souligne ce spécialiste de la transformation murale.

A 51 ans, **l'imagination n'a pas de limite pour l'un des descendants du célèbre aviateur Louis Blériot. Non seulement aventurier dans l'âme, il est animé d'une passion intarissable pour l'art mural contemporain**. Couplée à une dose d'ingéniosité, son sens de la transformation d'une paroi l'amène à créer, avec son équipe d'artistes, des œuvres en tous lieux et de toutes dimensions : locaux d'entreprise, établissements administratifs, hôtels, services de santé, boutiques, médiathèque ...

L'art mural, Franck Blériot en a fait sa spécialité. Il exprime son talent à travers plus de **270 réalisations** réparties sur le globe : **fresques murales** parfois gigantesques, **toiles peintes, marquages à l'encre de Chine, vitrophanies** (habillage sur verre), **films décoratifs** et **signalétiques** originales. Les techniques sont multiples et se déclinent selon le souhait du client.

Ses œuvres s'invitent en tout lieu, peu importe la nature du support qui accueillera la réalisation : mur en bois, façade en béton brut, cloison en verre ou encore surface métallique.

Plus que de simples réalisations esthétiques, Franck sait leur donner une identité graphique unique et originale, parfois agrémentée de quelques vers poétiques ou d'une citation. Jamais ne se tarie son inspiration !

Extérieures ou intérieures, ses œuvres parfois gigantesques ne se limitent pas qu'à de simples décorations esthétiques.



La fonctionnalité garde une place prépondérante : apaiser le patient dans un environnement hospitalier, instaurer un esprit de cohésion en entreprise, ou encore guider l'usager vers la destination recherchée, sans même qu'il s'en aperçoive. Une simple flèche peut se métamorphoser et se transformer en symbole, que le spectateur saura interpréter et comprendre.

Ces nouvelles tendances graphiques, des enseignes de divers horizons, connues ou méconnues, ont goûté à l'aventure : Groupe Volvo à Lyon, L'Oréal Paris, l'ONU à Genève, la mairie de Paris, l'Université de Strasbourg, la cité de l'innovation Nokia à Paris, la station de ski Méribel et l'Alpe d'Huez... et très prochainement les jeux olympiques d'hiver et les championnats du monde à Courchevel.

Sa plus grande réalisation ? 1 km de fresques monumentales pour le groupe Volvo et Renault Trucks sur un seul et même site. Exceptionnel ! Probablement un record en Europe.



Franck Blériot est l'inventeur d'un muralisme contemporain monumental, qui invite le spectateur à ressentir des émotions cachées. Et de conclure : **« Tout l'art d'une fresque consiste à sublimer, à déployer formes et couleurs dans le but générer des perceptions positives pour celui qui la regarde »**.

Pour en découvrir davantage : **https://metamorphoze.art**

Projet : Méribel



Projet : Groupe Volvo – Renault Trucks



Projet : Groupe Volvo – Renault Trucks



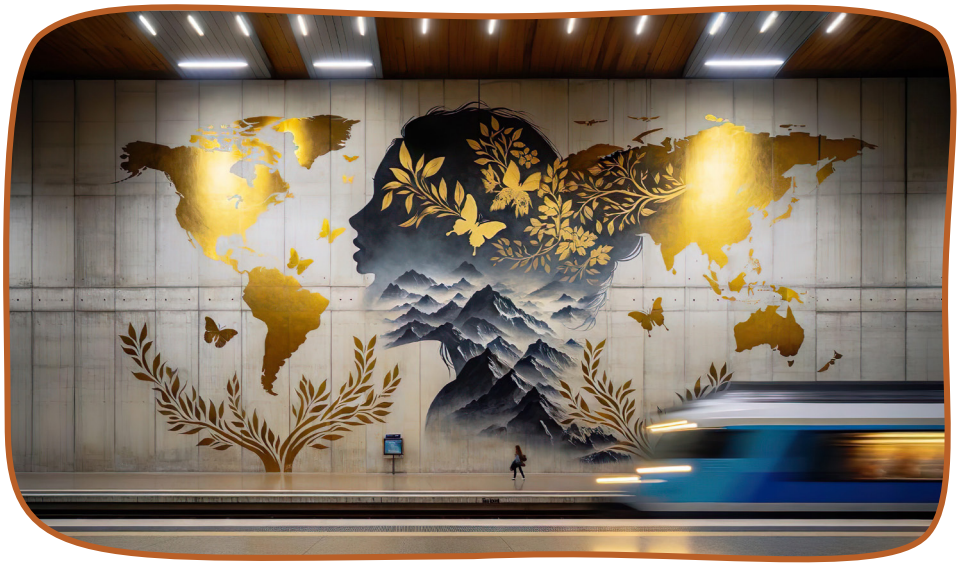
Projet : Groupe Volvo - Renault Trucks



Projet : Paris libre



Projet : Workspace XI



Projet : Gare Hong Kong



Projet : Groupe Accor



Projet : Paris libre II



Projet : Université de Paris

Stand solidaire de la commune de Nordhouse : présent comme chaque année le 14 juillet

Le dimanche 14 juillet 2024, le marché aux puces annuel organisé par l'US Nordhouse accueillera la troisième édition du stand solidaire de la commune de Nordhouse.

Le stand proposera une variété d'objets de décoration, de la vaisselle, des jouets, des livres et autres trésors, donnés par les membres du Conseil municipal et personnels de la Mairie.

Comme chaque année, les conseillers municipaux se relaieront tout au long de la journée pour animer ce stand et l'intégralité des recettes générées par la vente de ces objets sera reversée à une association du village, dont le nom sera annoncé sous peu.

Nous invitons donc chaleureusement les habitantes et les habitants de Nordhouse (et des environs) à passer au stand pour partager ce moment de solidarité et de convivialité.

Si d'autres volontaires souhaitent déposer à la mairie des petits objets pour le stand, ils sont les bienvenus !

Inscriptions ouvertes pour le concours des maisons fleuries 2024

La Commune a le plaisir d'annoncer l'ouverture des inscriptions pour **l'édition 2024 du concours des maisons fleuries**. Afin de participer au concours, il est obligatoire de s'inscrire en mairie.

Comme chaque année, le concours se décline en cinq catégories :

- Maisons avec jardin ou cour, corps de ferme ;
- Balcon et/ou terrasse (privé ou collectif), fenêtres ;
- Ouvrages anciens tels que puits, porches, charrettes ;
- Restaurants, commerces et entreprises ;
- Potagers et vergers.

Un jury, composé d'élus et de personnalités extérieures, aura la tâche d'évaluer les réalisations florales et d'établir un classement.

Les efforts des plus méritants seront récompensés et mis à l'honneur lors des voeux du Maire.

Pour participer à cette belle initiative qui contribue à l'embellissement général du village, assurez-vous de vous inscrire en mairie avant le **30 juin 2024.**

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein poursuit ses réalisations au profit de l'ensemble du territoire

L'année 2023 s'achève. Une année de mi-mandat rythmée par la mise en œuvre de nombreux projets de grande ampleur portés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE). Ces projets, divers et variés, ont l'objectif d'améliorer le quotidien de tous les habitants du territoire. L'investissement dans la jeunesse, la culture et le sport s'est poursuivi et certains projets ont vu le jour.

L'intercommunalité reprend la Petite Enfance



Depuis le 1er juillet 2023, six structures d'accueil de la Petite Enfance du Canton d'Erstein ont quitté la gestion privée et associative pour intégrer la CCCE. En effet, le Bureau des Maires et le Conseil Communautaire ont souhaité optimiser le fonctionnement de ces structures en plaçant l'enfant au centre de l'intercommunalité. A la suite de la reprise en régie directe des crèches et micro-crèches du territoire, la CCCE comptabilise désormais près de 600 agents.

Des moments de détente et de loisirs au périscolaire

Au travers de la gestion du périscolaire, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite offrir à l'enfant un cadre adapté à ses besoins, un lieu d'épanouissement qui favorise les apprentissages et la socialisation. Le périscolaire est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants, au sein duquel ces derniers vont expérimenter toutes sortes d'activités (atelier culinaire, sport, atelier créatif, jeux...).

Les infrastructures sportives

La CCCE poursuit l'investissement pour développer l'offre de structures sportives sur le territoire. Après deux ans d'études et de travaux, les élèves du collège et des lycées d'Erstein et de nombreux clubs sportifs ont pu découvrir le nouveau gymnase intercommunal « Le 3 » à Erstein.



Inauguré en mai 2023, ce bâtiment, cofinancé par la Communauté de Communes et la Ville d'Erstein, offre différents espaces : une grande salle multisports, un mur d'escalade, un dojo pour la pratique des arts martiaux, une salle de danse ainsi qu'une salle de réunion. Cette structure de 3 200 m^2 a été pensée en respectant un cahier des charges exigeant sur le plan énergétique, faisant de cette réalisation un bâtiment passif avec des consommations très réduites.

Les travaux de la construction du nouveau bassin nordique du Centre Aquatique intercommunal d'Erstein ont débuté. Afin de répondre à une forte demande de pratique de la natation sur le territoire, la CCCE a souhaité offrir la possibilité à l'ensemble des usagers de pratiquer ce sport toute la journée et répondre à une demande associative et scolaire de plus en plus grandissante. Ouverture prévue en 2024.



Retrouver bientôt dans votre boîte aux lettres le prochain Interco'Mag pour suivre l'actualité de votre Communauté de Communes. La page Facebook et le site internet **www.cc-erstein.fr** sont également à votre disposition.

Visuel bassin nordique : crédit : ARTELIA – URBANE KULTUR – ECHOES

ALSACE
Collectivité européenne

La Collectivité européenne d'Alsace
en action près de chez vous


Canton d'Erstein

La Collectivité européenne d'Alsace est née le 1er janvier 2021 de la fusion des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.
Elle a conservé toutes les compétences des deux collectivités : solidarité, actions sociales, environnement, collèges, routes départementales, culture et patrimoine, auxquelles se sont ajoutées de nouvelles attributions adaptées aux spécificités de notre territoire : bilinguisme, gestion des routes nationales et autoroutes non concédées, coopération transfrontalière et développement touristique.

Dotée d'un budget de 2,185 milliards d'euros, la CeA, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents s'est structurée en 7 territoires de vie. Elle est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie. Elle propose un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. Elle prend soin des plus fragiles et accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome. Engagée et responsable, elle investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

Les Conseillers d'Alsace de votre canton, Laurence Muller-Bronn et Denis Schultz, sont à votre écoute et à vos côtés pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie.



Nouveaux enrobés pour la RD83

Avec la gestion de la quasi-totalité des routes départementales, nationales et portions d'autoroute, la Collectivité européenne d'Alsace gère et entretient 6 400 km de routes en Alsace.
C'est dans le cadre que la Collectivité a entrepris des travaux fin septembre sur la RD83 dans la traversée de Kogenheim. Le dernier revêtement de la RD83 sur cette section de 2x2 voies datait de 2012. Fortement sollicité par le trafic quotidien, il arrivait en fin de vie. Les travaux ont permis de restaurer l'étanchéité nécessaire au revêtement de la route et ont été réalisés en deux phases avec un basculement du trafic sur les voies opposées le temps des travaux. Cette opération pilotée par la Collectivité européenne d'Alsace a un coût qui s'élève à 750 000€.

Un nouvel espace sportif à Erstein

Premier partenaire des communes, la Collectivité européenne d'Alsace accompagne financièrement les projets structurants qui dynamisent le potentiel résidentiel des territoires. De ce fait, le gymnase intercommunal Le Trois inauguré en mai 2023, a bénéficié d'une subvention d'1,5M€ de la Collectivité.
Ce bâtiment de 3200m² est notamment composé d'un grand gymnase multisports, d'un mur d'escalade, un dojo, de gradins de 250 places, ainsi que d'une grande salle de danse.



Ces équipements flambants neufs et modernes sont mis à disposition en priorité au public scolaire du secteur et renforcent l'attractivité de la ville. Enfin, la particularité du bâtiment réside dans la haute performance énergétique. Le gymnase fonctionne en effet en énergie passive.

CONTACT
Délégation territoriale Centre Alsace
35 route d'Orschwiller 67600 Sélestat
www.alsace.eu

Contactez vos élus

La gestion des déchets évolue depuis le 1er janvier 2024

Pour faire face à l'explosion des tarifs énergétiques et à l'augmentation des coûts du traitement des déchets, les élus du territoire ont dû augmenter le tarif de la redevance et diminuer le nombre de levées, d'où l'importance d'une gestion efficace en développant le tri et la valorisation.

Depuis quelques semaines, vous êtes très nombreux à contacter le service de la Gestion des Déchets Ménagers pour demander des informations complémentaires sur ces changements opérés depuis la nouvelle année.

Pour rappel :

- la redevance est fixée à 26 levées annuelles, les levées supplémentaires sont facturées en plus.

- déchèterie : 20 passages par an sont compris dans la redevance, les passages supplémentaires sont facturés en plus.

Votre poubelle est dotée d'une puce électronique. Dès que vous la présentez à la collecte, une levée s'inscrit dans votre dossier. **Ainsi, il convient de sortir son bac 2 fois par mois pour respecter les 26 levées annuelles.**

Du côté de nos performances de tri des biodéchets, nos derniers résultats sont très encourageants !

Collecte Biodéchets	2023	2024
Janvier	1 680 kg	4 060 kg
Février	1 420 kg	3 221 kg

Nos habitudes nous incitent à produire encore trop de déchets, **plus que notre environnement ne peut supporter. Nous devons œuvrer ensemble pour réduire la production de déchets et les valoriser.**

Pour vos gestes de tri, il convient de vous rendre aux différents points d'apports volontaire de votre commune, ou en déchèterie.

Si les conteneurs sont pleins, il est souhaitable de repartir avec ses déchets.

Attention ! Tout dépôt sauvage est susceptible d'être verbalisé.



Opération Ochterputz, un samedi matin éco-friendly dédié au nettoyage de la commune et de ses abords



C'était le grand jour de l'Ochterputz, ce samedi matin 6 avril où toute la commune était invitée à se retrousser les manches pour faire un peu de ménage et consacrer quelques heures à l'action collective. Une organisation proposée par la commission "Animation" et pilotée par Sébastien HARTMANN.

Même avec un temps digne des meilleures cartes postales, le constat reste le même : les rues continuent à collectionner un étrange assortiment de déchets, comme si les sacs poubelles avaient décidé de faire du tourisme local et que les détritus faisaient partie intégrante du paysage local.



Les détritus, il y en avait !

Malgré les efforts répétés chaque année, les récoltes de déchets se ressemblent toujours autant : bouteilles en verre, canettes de bière, paquets de cigarettes, boîtes de conserve...et aussi matelas, jantes de roue, pneus, gaines de câbles...

Heureusement, ce n'était pas le seul but de cette journée, qui offrait l'occasion parfaite de réunir la communauté, partager les valeurs environnementales, profiter du beau temps et du grand air, et redonner un peu de lustre au village.

Résultat : **un sérieux coup de frais a été donné à Nordhouse et ses alentours grâce aux 46 participants engagés dans l'action citoyenne.**

« Ne pas baisser le bras, car ce qui compte, c'est le plaisir de se retrouver entre voisins, de partager nos valeurs écolos, de faire rire les enfants avec nos histoires de mégots et de canettes, et surtout, de rendre notre coin de paradis un peu plus propre et agréable » témoigne un participant tout sourire.

La matinée s'est conclue autour d'une collation au chalet Débus, offrant ainsi l'occasion de remercier chaleureusement tous les participants pour leur engagement citoyen et leur sensibilité éco-friendly.

Avec un temps aussi radieux, difficile de ne pas être de bonne humeur !



VIE DES ÉCOLES

L'atelier « ECHECS » se poursuit pour la 2ème année...

Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CE2 ont pris des cours d'échecs pour la deuxième année consécutive.

Certains élèves ont participé à un tournoi d'échecs départemental et **ont permis à l'école de Nordhouse de se classer 5ème** sur 60 écoles !







De grands sportifs à l'école

"Toutes les classes de l'école élémentaire ont appris à jouer au handball. Camille, Séverine et Jean-Baptiste étaient nos entraîneurs.

Tout d'abord, nous avons fait un échauffement de la tête aux pieds pour réveiller les articulations. A la fin de l'échauffement, nous avons joué au loup-touche balle.

Nous avons appris à dribbler, à faire une passe à rebond et à jouer des matchs.





Pour se déplacer avec la balle, il faut dribbler. Nous avons le droit de garder la balle en main pendant 3 pas **maximum.**

Pendant le match, il faut marquer des buts. Il ne faut pas dépasser la limite des cônes. C'était rigolo, amusant, intéressant, excitant, génial !"

La classe de CP/CE1

REMPLISSAGE DES HOTELS A INSECTES !!!

Après la confection par les agents communaux, le 15 décembre, les élèves des classes de CP-CE1, CE1-CE2 et de CE2 sont allés remplir les hôtels à insectes avec des branchages, du foin et des pommes de pin par exemple. Les enfants ont appris que les auxiliaires du jardin (bourdons et autres pollinisateurs, coccinelles...) y trouvent un abri et que leur présence permet d'éviter l'utilisation de produits chimiques dans les jardins et potagers.





Un Nordhousien fondateur de Parcours Homère

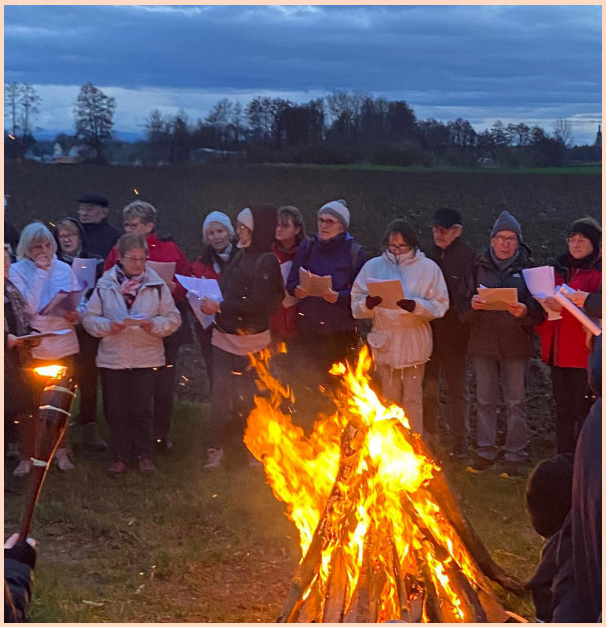


Professeur certifié de Sciences depuis plus de 20 années, dont les 12 dernières titulaire au Lycée Marguerite Yourcenar d'Erstein, Matthieu Weber a fondé la société de soutien, renforcement et coaching scolaire Parcours Homère dont l'adresse du site internet est **www.parcours-homere.fr.**

Il intervient pour du soutien à domicile (avec crédit d'impôt de 50 %) dans le secteur de Nordhouse, Erstein, Plobsheim et alentours, pour les classes de primaire, Collège et Lycée (Bac et Parcoursup).

VIE ASSOCIATIVE

19ème édition de la Marche aux flambeaux de Saint-Ludan



Orchestrée par le comité « Les 800 ans de la mort de Saint-Ludan », la marche s'est illuminée le dimanche 11 février, à l'orée de la nuit. Tel un hommage céleste, cette procession avait pour guide le 12 février, jour sacré où Ludan, pèlerin écossais, rejoignit les étoiles.

Née de l'élan du célèbre père René-Xavier Naegert, dit le "pope", en 2002, cette quête pieuse a uni les cœurs de tous, jeunes et vieux, dans une symphonie de dévotions et d'admiration.

Sous le manteau sombre du ciel, les fidèles se sont réunis au cimetière de Nordhouse, là où prières et chants ont ouvert la cérémonie à la chapelle, avant que le cortège, flambeaux en main, ne trace sa route vers la sépulture sainte à Hipsheim.

Aux méandres du chemin, un foyer sacré a marqué le temps, offrant au père Marc D'Hooge la scène pour tisser chants et prières, telle une mélodie d'âmes éprises.

À l'ultime halte, au pied du monument aux morts de Hipsheim, le vin chaud accompagné d'une soupe ou de knacks ont chaleureusement accueilli les pas des pèlerins, clôturant ainsi cette sortie nocturne.

>> Le saviez-vous ?

En ce début de XIIIe siècle, Nordhouse accueillait deux églises : l'église actuelle Saint Michel (dite « haute ») et l'église Saint Martin (dite « basse ») située à l'emplacement actuel de l'école maternelle. Les deux paroisses échouaient à s'accorder sur le droit de sépulture du pèlerin.

Pour mettre fin à cette douce querelle, l'abbé d'Ebersmunster conseilla d'atteler un cheval non dressé à une charrette qui conduira le corps de Ludan là où il devra être enterré. L'abbé fit charger le corps et donna un coup de fouet au cheval...

Chose faite, le cheval s'arrêta à Hipsheim, à l'église Saint-Georges, dite église de Saint-Ludan. Le Saint fut enterré à côté de la « Scheerkirche », alors église paroissiale de Hipsheim. Sa tombe est toujours visible dans la chapelle, à côté de laquelle un sanctuaire de pèlerinage lui fut érigé.

La chapelle de Nordhouse a été construite postérieurement à la mort de St Ludan pour vénérer celui-ci. A l'intérieur de la chapelle reste la souche du tilleul sous lequel Saint Ludan s'est endormi d'épuisement et de froid pour l'éternité, en ce 12 février 1202.



Pétanque Club

Depuis sa création, le **PÉTANQUE CLUB DE NORDHOUSE** a trouvé son rythme de croisière, dans un cadre agréable en lisière de forêt.

Tous les samedis après-midi, à partir de 14h, nous nous retrouvons sur les terrains. Ajoutons à ceci des matchs en semi nocturne les vendredis à partir du mois d'avril, avec possibilité de prendre une collation.

Deux grands tournois sont programmés cette année, le premier se déroulera **le 25 mai** en semi nocturne. Il sera agrémenté d'un repas proposé à l'ensemble des convives.

Venez nous rejoindre par curiosité ou par désir, toutes et tous de 7 ans à 97 ans. Vous serez accueillis cordialement dans une ambiance bon-enfant .

L' ESSAYER C' EST L' ADOPTER !

A bientôt et vive le sport de détente.
Le Comité

Marché de Pâques 2024

DU SOLEIL, DES LAPINS ET DU CHOCOLAT, RIEN DE MOINS QUE ÇA !



Sans oublier les activités, les grillades, les nombreux exposants et visiteurs de tous horizons ainsi que tous nos bénévoles.

Tous ces ingrédients nous ont permis de réaliser un marché de Pâques assez exceptionnel cette année, de ceux qu'on aimerait reproduire tous les ans.

Petits, moyens et moins jeunes ont pu trouver de quoi passer une agréable journée et rapporter de jolis souvenirs.



Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés le jour-même mais aussi lors des préparatifs et du rangement.

Nous espérons qu'ils savent tous à quel point nous sommes reconnaissants de les avoir à nos côtés :

Pierre et ses drôles de dames

Tous nos bénévoles fidèles au RDV

Toutes les associations qui nous aident lors de cette manifestation.

Maintenant, place à un temps de repos et qui sait, peut-être RDV l'an prochain !

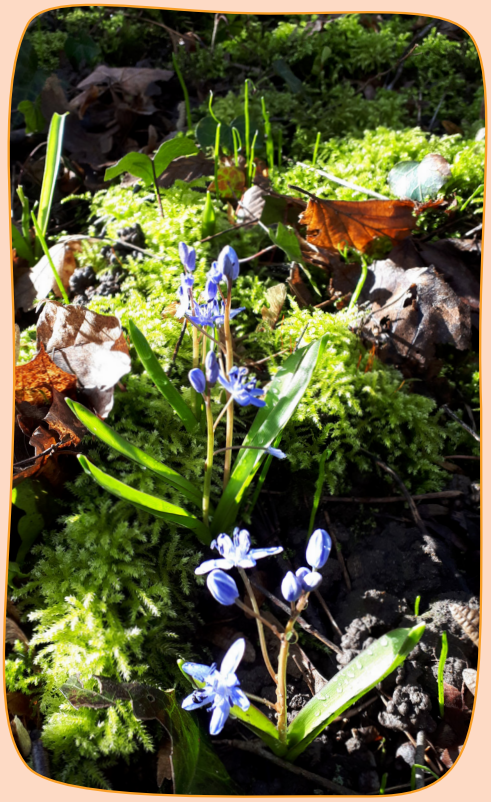






Arboriculteur

ASSOCIATION FRUITS ET NATURE



En cette fin de mois de février où l'hiver n'a pas encore dit son dernier mot, que déjà certains arbres sont en fleurs. Dès la mi-février, dans les prés, les jardins et sous-bois les premières fleurs ont commencé à pointer leur nez, s'oréolant très rapidement de leurs petites feuilles. Les scilles, fleurs de mars, sont elles aussi, déjà de sortie. Tous les végétaux de printemps sont là avec une nette avance sur le calendrier saisonnier que nous connaissions lorsque nous portions encore des culottes courtes. La nature a perdu la boussole. Les gelées, ne l'oublions pas, sont encore d'actualité jusqu'aux Saints de Glace (11, 12 et 13 mai) et risquent de provoquer des dégats irréversibles dans les vergers. Croisons les doigts. Même les cigognes ont perdu les repaires avec cette météo. Elles ont pris possession de leur nid en vue de créer une nouvelle famille dès le 7 février.

Les deux cours de taille , l'un à Hipsheim, l'autre à Nordhouse, ont eu un franc succès, attirant de nombreux arboriculteurs amateurs, les uns pour compléter leur savoir en matière de taille ou avoir une réponse à leur questionnement ou pour les autres les premiers pas pour découvrir le monde de l'arboricuture fruitière familiale.

Comme tous les ans, nous clôturerons l'année fruitière par la **Fête de la Nature**. Réservez-vous d'ores et déjà les **5 et 6 Octobre 2024.**

Tennis de table



Nicolas GUIGON, un expert du tennis de table à Nordhouse ...

Afin de permettre à ses jeunes joueurs de bénéficier de l'apport d'un expert, le comité du tennis de table de Nordhouse a décidé de faire appel à **Nicolas GUIGON** pour encadrer 5 séances d'entraînement avec le staff habituel.

Nicolas Guigon développe depuis plusieurs années les concepts et univers **« Ponginnov'»**. Il est devenu un acteur important dans le coaching et le conseil en développement des nouvelles pratiques du tennis de table, dans les secteurs publics, privés et associatifs.

Il est notamment formateur pour la fédération internationale de tennis de table.

Nicolas encadrera directement les 5 séances prévues mais partagera également sa connaissance de l'apprentissage du tennis de table avec les entraîneurs habituels de nos jeunes pongistes.

Cela permettra à nos jeunes joueurs d'acquérir les bons gestes et de progresser tout en s'amusant, le plaisir de jouer étant la base de la pédagogie de Nicolas.

Ses qualités de communication, de transmission et sa passion du tennis de table ont déjà commencé à porter leurs fruits.

Nous profitons de cet article pour adresser un très grand remerciement à tous les membres du club qui encadrent les séances d'entraînement tous les mardis et s'investissent au quotidien pour transmettre la passion de la petite balle blanche.

Entente musicale

UN NOUVEAU FORMAT POUR LE CONCERT ANNUEL DE L'ENTENTE MUSICALE : L'APÉRO CONCERT DU DIMANCHE !



Nous avions envie de vous proposer un concept à notre image pour vous transmettre notre passion pour la musique.

La recette ?

Une heure de musique, des airs connus, de la simplicité, de la légèreté, du chant, des surprises, de l'humour, de la bonne humeur, des sourires et surtout de la convivialité ! Le tout en vous proposant de grignoter (planchette, ...)

Un grand MERCI au public qui vient soutenir le monde associatif et les évènements organisés pour faire vivre le village. Cette formule **"Apéro-Concert"** semble beaucoup vous plaire et nous vous remercions du fond du cœur pour ce moment de musique partagé avec vous.



Un nouveau chef d'orchestre depuis 2024 : Guillaume Rodiere. Il a relevé le défi de monter un programme en moins de 3 mois. Bravo à lui !



" Cups": un morceau de percussion qui semble vous avoir beaucoup plu, interprété avec les gobelets prêtés par l'association Danse et Passion.



Une présentation des morceaux partagée par l'ensemble des musiciens. Ici notre tubiste "de funky Fretz" militant pour un retour à la Bloosmusik avec son comparse tromboniste Éric. Les négociations sont en cours avec la présidence.
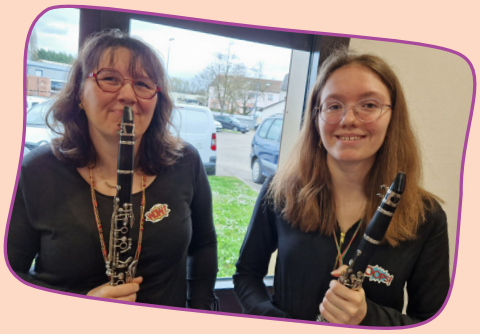




Au baryton : Nathalie, Arnaud et Pierrette



Séverine, la secrétaire de l'association et Stéphanie, la vice-présidente, toutes deux flutistes

La musique : une histoire de famille ! Voici Aline, trésorière et sa fille Maud, clarinettistes, Les Schwentzel viennent répéter en famille avec Joel (le mari) et Alexis (le fils) à la percussion, tous les lundis !





Sandrine a sélectionné un morceau sur mesure pour notre chanteuse mêlant jazz et chant lyrique. Cécile l'a interprété avec beaucoup de talent !





Au saxophone : Florence, Géraldine, Christelle, Valérie (il nous manque Denise et Sylvain sur ces photos pour illustrer le plus merveilleux et le plus extraordinaire des pupitres)

Répétition dans la bonne humeur, si vous souhaitez nous rejoindre, nous répétons les lundis. Nous sommes à la recherche notamment de trompettes mais si vous jouer d'un autre instrument vous êtes les bienvenus aussi.





WOW ! Merci à l'ensemble des bénévoles ! Si vous aussi souhaitez vous engager avec passion n'hésitez pas à contacter christelle.schmitt.hosti@gmail.com

Agenda : Votre soirée année 80 revient le samedi 23 novembre 2024 - Save The Date !

Pour suivre notre actualité et nous soutenir, retrouvez-nous sur Instagram et sur notre page Facebook Entente Musicale Nordhouse

DEVELOPPEMENT DURABLE

Aides financières : Changement en 2024 !

Le lancement de nouvelles initiatives visant à fournir un soutien financier au logement, avec des objectifs cruciaux tels que la stabilisation des domiciles des ménages, la réduction des disparités sociales en matière de logement, et la facilitation de l'accès à des habitations de qualité pour tous. Ces mesures ambitieuses ont pour but de rendre le logement plus accessible et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Une partie des aides réservées :

• Une assistance pour le règlement des factures, couvrant les dépenses liées à l'eau, au téléphone, à l'électricité et au gaz.

• Le chèque énergie, qui prend en charge les coûts liés à l'énergie, y compris les factures, les charges intégrées dans le loyer, ainsi que les travaux éligibles à MaPrimeRénov' effectués par des professionnels RGE.



• Réduction de vos factures d'électricité : **Contactez le 09 73 96 16 45** (service et appels gratuits)

• La prime "Coup de pouce chauffage" encourage le remplacement des chaudières par des systèmes plus efficaces, tels que les chaudières biomasse, les pompes à chaleur, les systèmes solaires, les raccordements à des réseaux de chaleur renouvelable, et les chauffages au bois performants.

D'autres formes d'assistance sont également disponibles. Pour obtenir plus d'informations sur l'ensemble des aides financières au logement, veuillez consulter le site web :

https://www.ecologie.gouv.fr/demarches/aides-financieres-au-logement

Le capteur de niveau de la Petite Ill au plus haut le 28 février 2024

La société VEGA installée depuis 35 ans dans la zone artisanale, est spécialisée dans la mesure de niveaux dans l'industrie mais aussi pour beaucoup d'autres applications. A Nordhouse, VEGA a ainsi installé un capteur qui permet de mesurer le niveau de l'un des cours d'eau. Très utile, cette mesure peut être relayée et envoyer un message en cas de dépassement d'un seuil d'alerte afin de prévenir la commune et les autorités d'une éventuelle crue, améliorant ainsi la sécurité des habitants.



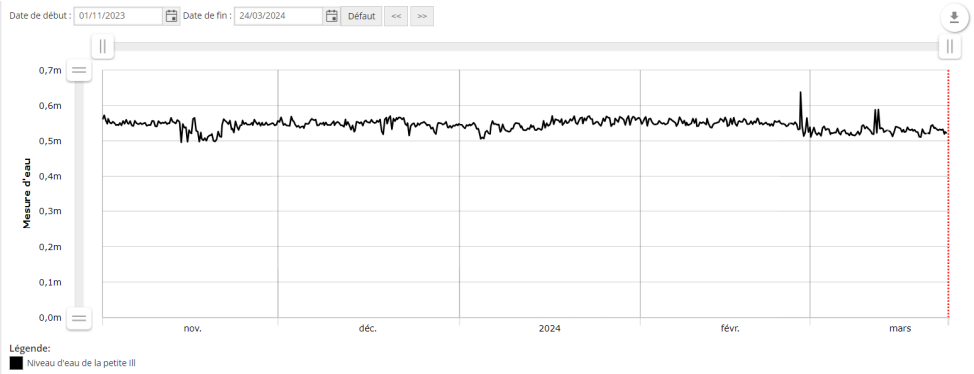


Nordhouse étant traversée par deux cours d'eau, le capteur de nouvelle génération VEGA surveille la hauteur de la "petite Ill".

Pour suivre le niveau d'eau du Muhlwasser, vous pouvez aller sur le site de la commune (www.nordhouse.fr), Rubrique Environnement.

Le 28 février 2024, avec une hauteur de 64 cm, le capteur a enregistré son plus haut niveau durant l'hiver (depuis le 1er novembre 2023).

Le niveau le plus faible a été relevé le 30 juin 2023 avec seulement 44 cm de hauteur d'eau.



L'ONF a procédé comme chaque année au martelage des arbres

Par une journée à la météo plus que défavorable, mêlant pluie et giboulées de neige par 2°C, les techniciens forestiers de l'ONF accompagnés par l'adjointe en charge de l'agriculture, la forêt et la chasse, Isabelle Cousin, ont procédé au martelage des futurs arbres à couper en 2025.

Cette pratique sylvicole consiste à désigner, au marteau forestier ou à la peinture, les arbres à récolter au profit d'autres beaux arbres qui vont poursuivre leur croissance et auront plus de place pour se développer. Ces marques sur l'écorce indiquent qu'ils seront bientôt coupés pour commencer une seconde vie dans nos maisons ou nos bureaux, sous forme de charpentes, de mobiliers ou d'éléments de décoration.

Au cours de cette opération, les forestiers marquent aussi à la peinture de couleur chamois, les arbres à conserver pour la biodiversité, dits "arbres remarquables", à Nordhouse sous forme d'un triangle de couleur crème orangé. Ce sont des arbres à cavités, des vieux arbres, des arbres morts présentant un réservoir pour une biodiversité adaptée, des arbres couverts de lierre, ...

Lors du martelage, les choix effectués façonnent la forêt de demain. Les jeunes pousses auront davantage accès à la lumière, à l'eau et aux éléments nutritifs dont elles ont besoin pour s'épanouir.





En sélectionnant les arbres à prélever et en laissant croître beaucoup d'autres, le forestier introduit le matériau bois dans le circuit de l'économie verte. Cette ressource écologique, locale et renouvelable par excellence, atténue les effets du changement climatique en continuant à stocker du carbone. Un mètre cube de bois stocke l'équivalent d'une tonne de CO_2 !

Le saviez-vous ?

Lors du martelage, la première marque est faite sur le tronc à hauteur d'homme (1,30 mètre). Elle est ainsi **bien visible par le bûcheron**. Une autre est réalisée au niveau de la souche. On parle de marque au pied. Ainsi, les forestiers peuvent s'assurer après la coupe que seuls les arbres martelés ont été coupés par les bûcherons. En effet, il est interdit de récolter un arbre qui n'a pas été désigné, sous peine d'être verbalisé. Lorsque le martelage est réalisé au marteau, celui-ci porte le sceau "AF" (Administration forestière).







NOS CARS AU GAZ NATUREL CIRCULENT DANS VOTRE COMMUNE !

+ PROPRE + CONFORTABLE + SILENCIEUX

FICHE HORAIRES LIGNE 260

VOS HORAIRES EN TEMPS RÉEL !

Ligne 260

Erstein ⟷ Illkirch

Fiabilité du temps du parcours

voies réservées aux cars à l'entrée de Plobsheim et d'Illkirch dans le sens Erstein-Strasbourg

1 car toutes les 15 minutes en heure de pointe

entre 6h20 et 7h15 au départ de Erstein

49 trajets par jour

Allers + Retours en semaine

2x moins d'empreinte carbone**

**Un trajet en voiture rejette presque le double de GES pour un même trajet réalisé en bus

Source : ADEME

Tarification

Principaux tarifs applicables sur le réseau Fluo Grand Est 67 :

Titres Fluo Grand Est 67

2,50 € Billet unitaire	**17,50 €** Carnet 10 voyages	**17,50 €** Pass groupe journée
52,50€ Abonnement mensuel	**472,50 €** Abonnement annuel	**26 €** Abonnement mensuel Tarif réduit / -26 ans

Titres Fluo Grand Est 67 + CTS

3,50 € Billet unitaire	**24,50€** Carnet 10 voyages
73 € Abonnement mensuel	

*VOYAGES ILLIMITÉS À PARTIR DE **26,25 €*** /MOIS

*52,50€ avant déduction de la participation employeur à hauteur de 50%

→ **Retrouvez l'ensemble de la gamme tarifaire dans le guide des tarifs, ou sur le site www.fluo.eu/67**

Informations pratiques

www.ctbr67.fr

→ www.fluo.eu/67 → Info Fluo67 : **0972 67 67 67**

CTBR Société Publique Locale

MAIRIE DE NORDHOUSE

Horaires pour l'accueil du public
- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
- le jeudi après-midi de 16h00 à 19h00
- le samedi matin de 8h00 à 11h00 et de 9h00 à 12h00 (permanence du Maire)

NOUVEAU
- **le mercredi matin de 11h à 12h et jeudi de 16 à 18h: permanence pour les jeunes - le jeudi de 17h à 19h : permanence urbanisme**

Rencontre avec le Maire ou les adjoints sur rendez-vous

Pour consulter les compte-rendus des conseils municipaux, le PLU et le PPRI : mairie@nordhouse.fr

SANTÉ

Pharmacie Sainte Claire
87A rue Verte - Tél : 03 88 98 14 14
Médecins généralistes
SCM BERNARD Léa
& MICHEL BERTANI Virginie
85A, rue des Forgerons
Tél : 03 67 37 00 73
Kinésithérapeute
SCHEER-KIRSCHNER Anne
39 rue Moulin - Tél : 03 88 98 00 17
Chirurgien-Dentiste
Andreï RADV BOGORIN
29 rue Printemps - Tél : 03 88 98 96 96

URGENCES

- **15** SAMU
- **17** Police / Gendarmerie ou Gendarmerie d'Erstein : bta.erstein@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou **03 88 98 01 45**
- **18** Pompiers
- **112** Appel d'urgence européen
- **114** Services aux malentendants
- **115** Accueil sans Abri
- **119** Allo Enfance maltraitée
- **116 000** Enfants disparus
- **0800 840 800** Sida Info Service
- **3919** Violences sexistes et sexuelles
- **sécurité gaz 24h/24** : 03 88 75 20 75
- **eau (SDEA)** : 03 88 19 97 09

COMMERÇANTS

Boulangerie Pâtisserie
L'Atelier Paume de Pain
Tél : 03 88 59 41 67 / 13, rue du Ried
Dimanche 07:00 - 11:30
Du Mardi au vendredi
06:00 - 18:30
Samedi 06:00 - 13:00

Fruits et Légumes
Les Légumes du Moulin
Tél : 06 85 16 88 59
Lieu-dit Neuland / Rue du Moulin
Mercredi 9:00 à 12:00
Vendredi 08:00 à 11:00 / 17:00 à 19:00
Samedi 09:00 - 12:00

Fleuriste
Jamais 100 fleurs
Tél 06 75 22 83 55 / 45, rue des Prés
Dimanche 09:00 - 13:00
Lundi 18:00 - 20:00
Du Mardi au vendredi 8:30 - 19:00
Samedi 13:00 - 18:00

Flowertruck
Tél : 06 95 03 88 73
Mme Raphaëlle Isenmann - Daugé
5B rue du Maire Reibel

RESTAURANTS
HORAIRES HORS CONFINEMENT

Au Soleil
Tél 03 88 98 66 18 / 6, rue Zoll
Lundi 11:45 - 14:00
Mardi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30
Mercredi fermé
Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30
Vendredi 11:45- 14:00 / 18:30 - 21:30
Samedi 18:00 - 21:30
Dimanche 11:45 - 14:00

La Clé des Champs
Tél 03 88 98 10 92 / 171, rue de l'Ecole
Lundi et Mardi 12:00 - 13:30
Mercredi 12:00 - 13:30
Jeudi 12:00 - 13:30 / 18:15 - 21:00
Vendredi 12:00 - 13:30 / 18:15 - 21:00
Samedi 19:00 - 21:00
Fermé les dimanches

Les Philosophes
Tél 03 88 98 08 80 / 91A, rue Verte
Mardi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
Mercredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00
Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:30
Samedi 18:45 - 22:30
Dimanche et lundi : fermé

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Déchetterie d'Erstein :
Route de Krafft, 67150 Erstein
Tél 03 88 98 99 59 - Lundi fermé
Mar. : 13h - 17h55
Mer. : 9h-11h55/13h-17h55
Jeu. : 13h-17h55
Ven. : 13h-17h55
Sam. : 9h-11h55/14h-16h55
Dim : 9h-11h55
Vie scolaire
Inscriptions pour le périscolaire : periscolaire.stludan@cc-erstein.fr
Inscriptions à l'école : mairie@nordhouse.fr et ecolenordhouse@gmail.com à l'attention de la directrice Mme Schmitz
Navette gratuite pour le marché d'Erstein : chaque jeudi à 8h45 à l'arrêt de bus devant la mairie
Bibliothèque de Nordhouse : https://bibliothequenordhouse.bibenligne.fr/ - Mar. : 16:00 - 17:00 - 19:00 - 20:00 - Ven. 16:00 - 17:00 - Sam. 11:00 - 12:00

CONFECTION, COUTURE, RETOUCHES, TAPISSERIE, DECORATION

Bernadette couture
Tél 06 63 76 73 32
105A, rue Etroite
Ouvert les mercredis, vendredis et samedis après-midi

Décoration Christine
Tél 06 67 40 55 55
4 impasse des Charmes
Ouvert tous les jours sauf le dimanche



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MAI

9 Paroisse
Première Communion - Eglise

17 - 20 APPMA
Enduro de pêche - Gravière

18 Passion
Spectacle de danse - Salle des fêtes

25 Pétanque Club
Tournoi semi nocturne - City

31 Millésime 59
Beergarden - Foyer paroissial

JUIN

2 APPMA
2X4 pêche américaine - Chalet des pêcheurs

9 Tracteurs d'antan
Exposition - Salle des fêtes

13 Donneurs de sang
Collecte - Salle des fêtes

14 P'tits Nordhousiens
Kermesse école - Salle des fêtes

28 Millésime 59
Beergarden - Foyer paroissial



JUILLET

14 Commune + comité de gestion
Feu d'artifice + bal - Salle des fêtes

14 USN
Marché aux puces - Village

19-21 APPMA
Enduro - Gravière

AOÛT

22 Donneurs de sang
Collecte - Salle des fêtes

30 Millesime 59
Beergarden - Foyer paroissial



SEPTEMBRE

1 APPMA
2 X 4 pêche américaine - Chalet des pêcheurs

2 P'tits Nordhousiens
Café de rentrée - Ecole

15 Marche bleue
Commune - Club house USN

20-22 APPMA
Enduro - Gravière

22 Pétanque Club
Tournoi de pétanque - City

29 P'tits Nordhousiens
Fête patronale - Eglise



OCTOBRE

5-6 Arboriculteurs
Fête de la nature - Salle des fêtes

19 Comité de gestion
Oktoberfest - Salle des fêtes

31 P'tits Nordhousiens
Halloween - village

NOVEMBRE

11 Commune
Céremonie de l'Armistice - Monument aux morts

15 Gym détente
Vin chaud - Foyer paroissial

15-17 APPMA
Téléthon - Gravière

22 P'tits Nordhousiens
Boite aux lettres - Place de l'école

23 Arboriculteurs
Cours de taille - Verger école à 9h

23 Entente musicale
Soirée années 80 - Salle des fêtes

29 Tracteurs d'Antan
Assemblée Générale - Maison commune

DECEMBRE

1 APPMA
Brocante de pêche - Chalet des pêcheurs

1 GOP
Fête paroissiale - Foyer

7 Amicale des Sapeurs Pompiers
Téléthon - Mairie

19 Donneurs de sang
Collecte - Salle des fêtes

13 Millesime 59
Beergarden de solidarité - Foyer paroissial

15 Commune
Fête des ainés - Salle des fêtes

« Danse et Passion »

NORDHOUSE

Spectacle de Danse

18 mai 2024

Suivi d'une soirée avec DJ

Entrée gratuite

Tartes flambées à partir de 18h30

Sur le Parking de la Salle des Fêtes

Avec la participation de :

Evenement Son

Tournoi du Printemps

Samedi 25 mai 2024

En semi nocturne - début des jeux (individuel) à 16h

Tarte Flambée & petite restauration

A partir de 18h

Insciption

3€ à règler sur place le jour même

Réservation & Renseignement

Avant le 12 mai 2024

Auprès d'Alain : 06 80 17 95 92

Mélanie : 06 14 01 87 17

ou par mail à

petanqueclubnordhouse@gmail.com

Pétanque Club Nordhouse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Mr.Bricolage

Maître Boulanger Gewinner

ESPACE BEAUTÉ DES CÈDRES

Détente, Massage, Amincissement, Onglerie, Rehaussement & Extensions de Cils, Épilation à la lumière pulsée

La mer vous veut du bien

170 Route de Lyon 67400 ILLKIRCH 03 88 55 15 20

THALGO